



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

RIVAGES DE L'ELORN – Constitution de société

Référence : L029971

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 28 février 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

RIVAGES DE L'ELORN Société civile immobilière au capital de 500 euros Siège social : 2 RUE CLAUDE PETTON, 29800 LANDERNEAU RCS BREST AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LANDERNEAU du 18 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : RIVAGES DE L'ELORN Siège social : 2 RUE CLAUDE PETTON, 29800 LANDERNEAU Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis, leur détention et leur administration, la restauration et la construction de tous immeubles, la location, sous toutes ses formes, de tout ou partie des immeubles de la Société, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Marie-Laure CHOQUER, née le 28 janvier 1987 à LANDERNEAU (29) et Monsieur Benjamin LAOT, né le 11 octobre 1987 à BREST (29), demeurant 2 RUE CLAUDE PETTON 29800 LANDERNEAU Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BREST. Pour avis La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
